



Nuisances sonores des voisin tous les soirs

Par Silvioto

Bonjour,

J'ai acheté un petit logement et je me rend compte que les voisins ont quasiment tous les soirs des invités, ils mangent, discutent, rient fort de 19h à 22h sur leur terrasse.

Moi je vis seul dans un petit studio peu isolé à 5m de leur terrasse et je n'en peux plus du bruit qu'ils font pratiquement tous les soirs. Même en fermant tout je les entends encore bien.

J'ai été les voir pour leur expliquer la situation calmement et de façon, j'ai l'impression, gentille, en leur demandant s'ils pouvaient parler moins fort ou manger dedans de temps en temps. Ils n'ont rien voulu savoir, me disant qu'ils sont une "maison vivante", que c'est la vie, qu'ils s'arrêtent à 22h de toute façon et ont continué le bruit comme avant.

Que puis-je faire de plus ? Est-ce que mes voisins sont dans leur bon droit ? A partir de quand une nuisance sonore peut-être qualifiée d'illégal ?

Merci d'avance pour votre aide.

Par Silvioto

Je précise que ceci se passe dans un quartier très calme, ils sont les seuls à faire du bruit.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il n'est pas plus permis de faire du bruit avant 22h qu'après. C'est une légende urbaine

cf Article R1336-5 u code de la santé publique

Version en vigueur depuis le 10 août 2017

Modifié par Décret n°2017-1244 du 7 août 2017 - art. 1

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Ce lien vous donne quelques pistes d'actions possibles.

[url=<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F612>]https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F612[/url]

Attendez vous à une dégradation de vos relations avec ces personnes.

Si vous avez d'autres voisins qui se plaignent aussi, ce sera plus facile à résoudre.